

République Française Département du Gard Nombre de membres en exercice : 17 Qui ont pris part à la délibération : 14 Dont Pouvoirs : 2 Date de convocation : 09/06/2026 Date d'affichage : 09/06/2026	EXTRAIT DU R DES DELIBERATIO DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR LA COSTE Séance du 19 juin 2026 26-009 <i>L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf juin à 14h30 Le C.C.A.S. de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame HERBÉ Véronique, Maire de Saint Victor la Coste.</i>	Envoyé en préfecture le 27/06/2026 Reçu en préfecture le 27/06/2026 Publié le 29/06/2026 ID : 030-213003023-20260619-26_009-DE
--	---	--

Etaient présents :

Mr Georges DANIEL
Mme Sandrine BERNARD
Mme Joëlle COLLOCA

Mme DALBIEZ Caroline
Mme FRESPUECH Marion

Mme Cristine ARNAUD
Mme COUTTON Nadine
Mme Khouka BERKANE
Mme Bernadette PONTAUD

Mme Denise CANTIENI
Mme Jacqueline LINDER
M. Guy MARTIN

Procurations : Mme Mireille ODE-DE STEFANI en faveur de Mme Cristine ARNAUD, Mme Nathalie VAISSIERES en faveur de Mme Joëlle COLLOCA

Absents excusés : Mme Véronique HERBÉ, Mme Cathy CHAUVELOT, Mme Stéphanie GOGLIA, Mme Mireille ODE-DE STEFANI, Mme Nathalie VAISSIERES

Secrétaire de séance : a été nommée Mme Jacqueline LINDER

Objet de la délibération : **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 MAI 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Il convient que les membres du C.C.A.S. valident ou demandent à modifier le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2026.

Après en avoir délibéré,

LE C.C.A.S.

VALIDE le procès-verbal de la réunion du C.C.A.S. du 6 mai 2026

Délibération votée et adoptée à l'unanimité

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal Administratif de Nîmes dans un délai d deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens », accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme, le 19 juin 2026

Pour Le Maire
DANIEL Georges, 1^{er} Adjoint

